

PERMANENCES D'INFORMATION
ET D'ORIENTATION HANDICAP



A partir du lundi 7 septembre 2020

SOCIAL, SOUTIEN

Permanence d'information et d'orientation handicap

A partir du 7 septembre 2020 : pensez à prendre rendez-vous !

Publié le 04 septembre 2020

À partir du lundi 7 septembre 2020, le Centre Communal d'Action Sociale de Gradignan propose avec le Comité Consultatif Ville Handicap de la Ville (C.C.V.H.), **une permanence d'information et d'orientation aux Gradignanais en situation de handicap.**

Ces permanences - qui se dérouleront les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois - vous permettent d'être accompagnés dans vos démarches administratives et d'accès aux droits et vous informent sur les différents domaines de la vie quotidienne :

- › Accès au droit, démarches administratives (dossier MDPH, cartes d'invalidité...)
- › Logement adapté
- › Vie quotidienne
- › Insertion professionnelle, formation
- › Parentalité

Télécharger le document complet (pdf - 103Ko) [↗](#)

Pensez à prendre rendez-vous

- › **CCAS**
- › Hôtel de Ville // Bâtiment Atrium
Allée G. Rodrigues
- › 05.56.75.65.71
- › ccas@ville-gradignan.fr [↗](#)

Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex
Téléphone :
+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :

- » le lundi de 13h à 19h
 - » du mardi au vendredi de 8h à 16h
 - » le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)
- En période de COVID les horaires peuvent être modifiés.
-